



DOSSIER PERMIS CÔTIER / FLUVIAL

NOM : **PRENOM:**

Né le **A :** **Nationalité**.....

Adresse ;

Localité: **Code Postal :**

Téléphone : **Portable :**

E-mail :

Comment avez vous connu notre Bateau Ecole ?

· Amis · Bateau au port · Publicité · Affiche · Pages Jaunes · Internet

FORMATION - STAGE SOUHAITE

Permis Côtier Permis Hauturier VHF Fluvial

Date choisie : _ _ _ _ _

Conditions Générales

Le Bateau Ecole « Bateau école Jacky » se réserve le droit de modifier, reporter ou annuler les dates d'un stage, dans tout les cas, il sera propose d'autres dates aux candidats concernés.

Pour chaque session, nous limitons les inscriptions à 15 candidats pour les permis côtier, prévoir vos dates a l'avance.

L'annulation d'une inscription (sans report de date possible) du fait du Bateau Ecole entrainera le remboursement de toutes les sommes versées par le candidat.

L'annulation d'une inscription du fait du candidat ne donne lieu à aucun remboursement, l'absence d'un candidat sans excuses valable entraine le paiement du timbre fiscale pour se représenter à l'examen (38€)

Les dates d'examen sont proposées par le Bateau Ecole à l'Administration des Affaires Maritimes.

Exceptionnellement ces dates peuvent être modifiées sur demande des examinateurs.

Toute inscription à une formation devra être accompagnée d'un acompte de 150€, le solde étant payable au début du 1er cours.

Le Bateau Ecole « Bateau école Jacky » est agréé pour la formation professionnelle continue et peut donc passer des conventions de formation avec les entreprises.

Un contrat est établi à l'inscription, un livret de formation est délivré

Les groupes, associations, collectivités, etc.... bénéficient de tarifs préférentiels.

Dossier à remettre au plus tard 10 jours avant le début de la formation

PIÈCES	OBSERVATIONS	Pointage
Demande d'Inscription Imprimé Cerfa N° 11331 ci-joint	complétée et signée	
1 Photos d'identité couleur	y apposer vos noms et prenom	
Photocopie d'une pièce d'identité	photocopie recto verso de la carte d'identité ou du passeport	
Timbres fiscaux Inscription : 38 € Délivrance : 70 €	les timbres papiers sont interdit voir https://timbres.impots.gouv.fr/index.jsp	
Certificat Médical Imprimé Cerfa N° 11327*01 (ci joint)	ne pas oublier de remplir et de signé la partie droite de la fiche	
1 Enveloppe timbrée A5 à 3,30 €	Pour l'envoi du livre et fourniture pédagogique dans un délai maximum de 30 jours	

Je certifie remettre la totalité de mon dossier le :

Signature du Candidat :

1975 * 2016 – 41 ans d'expérience au service de la formation du conducteur

Les Sables d'Olonne 13 rue Joseph Bénéatier ☎ : 06.72.81.47.66
Talmont St Hilaire Port Bourgenay Ponton B FAX : 02.51.21.39.93

www.bateau-ecole-jacky-lessables.com Bateau@aejacky.com www.bateau-ecole-vendee.com

Agrément N°0850/201



PERMIS CÔTIER	TARIFS 2018 T.T.C (1)	
<p>Le permis Côtier vous permettra de naviguer de jour comme de nuit sur tous types d'embarcations, sans limitation de taille et de puissance jusqu'à 6 milles d'un abri. Permis obligatoire pour toute embarcation supérieur à 6CV à partir de 16 ans.</p> <p>L'examen pour l'obtention du Permis Côtier est composé d'une épreuve théorique et la validation par le formateur du livret d'apprentissage :</p> <p>Une épreuve théorique générale : Pour cette épreuve basée sur un questionnaire à choix multiple (QCM), le candidat est interrogé sur 30 questions. 5 erreurs sont admises. L'examen se déroule avec boîtier électronique comme à l'entraînement. Le candidat conserve le bénéfice de la réussite à l'épreuve théorique pendant dix-huit mois.</p> <p>Une épreuve pratique : La validation de l'épreuve pratique sur le livret de formation, fait suite à 2 heures minimum d'apprentissage à la conduite d'un bateau à moteur + 1 heure et demi (obligatoire) en groupe (matelotage, météo, mécanique vhf...) A la suite de quoi un permis provisoire lui est attribué et les affaires maritimes en sont avisées.</p> <p>Tous les cours théoriques et pratiques sont dispensés par des formateurs agréés par les Affaires Maritimes.</p>	<p style="text-align: right;">295 € (1) 150€ si déjà un permis</p> <p>* Fourniture pédagogique compris. * Hors timbres fiscaux.</p> <p style="text-align: center;">Tarif de groupe nous consulter</p> <p style="text-align: center;">Adresse Pour le courrier</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 10px; text-align: center;"><p>BATEAU ECOLE JACKY Mr J.Gayat 13 Rue Joseph Bénéatier 85100 Les Sables d'olonne Tel: 06.72.81.47.66</p></div>	
<p>Timbres Fiscaux :</p>	<p>Inscription</p>	<p>38 €</p>
	<p>Délivrance</p>	<p>70 €</p>

Le droit de délivrance pour les permis de conduire les bateaux de plaisance à moteur est fixé à 70€ à compter du 1er janvier 2012.

Dossier à remettre au plus tard 10 jours avant le début de la formation

Un acompte de 150 € vous sera demandé lors de la réservation.

OBSERVATION

(1) Tarifs du 01/01/2016 au 31/12/2016

(2) Cours théoriques, QCM, examens blancs et cours pratiques en mer sur 2 jours.

**Plusieurs supports d'entraînement (livret test, DVD, carte...)
Sont en vente au bureau**

1975 * 2016 – 41 ans d'expérience au service de la formation du conducteur

Les Sables d'Olonne 13 rue Joseph Bénéatier
Talmont St Hilaire Port Bourgenay Ponton B

☎ : 06.72.81.47.66
Tel : 02.51.21.39.93

www.bateau-ecole-jacky-lessables.com

Bateau@aejacky.com

www.bateau-ecole-vendee.com